

Alerte au plaidoyer

Réunion de haut niveau sur le sida - comment s'impliquer



Préparé par le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO) et l'International Women's Health Coalition (IWHC)

Janvier 2008

Date limite pour l'accréditation d'organismes de la société civile : 22 février 2008

Cette ALERTE AU PLAIDOYER vise à renseigner les organismes de la société civile sur les façons de s'impliquer dans la Réunion de haut niveau sur le sida qui se tiendra à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, les 10 et 11 juin 2008.

Réunion de haut niveau sur le sida

Résolution

En décembre 2007, l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé une [résolution](#) ¹ (A/62/L.40) décrivant le processus de 2008 pour l'examen détaillé des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida. La résolution :

- convoque une Réunion de haut niveau, les 10 et 11 juin 2008, qui inclura une plénière d'ouverture dont l'un des conférenciers sera une personne vivant avec le VIH/sida; cinq panels thématiques; et une " audience informelle et interactive pour la société civile ". Le document de résultats, qui sera préparé par le président de l'Assemblée générale, résumera l'ensemble des discussions;
- demande aux gouvernements de soumettre leurs rapports nationaux d'ici le 31 janvier 2008² [[voir l'Alerte au plaidoyer : Examen des réponses nationales au VIH/sida - Comment s'impliquer](#)],³ et au secrétaire général des Nations Unies de déposer un rapport sur les progrès et défis, six semaines avant la Réunion de haut niveau;
- incite les États membres à impliquer la société civile dans leurs délégations nationales. Comme par le passé, les organismes de la société civile sont invités à demander une accréditation pour participer à la réunion. Le président de l'Assemblée générale publiera une liste, au plus tard le 31 mars, pour approbation par les États membres.

Accréditation et inscription

Les mécanismes d'accréditation d'organismes de la société civile et d'inscription des participants sont en cours. Vous pouvez faire une demande en-ligne à <http://www.un-ngls.org/un aids/>. **La date limite pour soumettre une demande d'accréditation, pour les ONG qui ne sont pas dotés du statut ECOSOC, est le 22 février 2008.**

1 http://data.unaids.org/pub/BaseDocument/2008/a-res-62-178_en.pdf

2 Les rapports nationaux sont disponibles sur le site Internet de l'ONUSIDA, à www.unaids.org/en/KnowledgeCentre/HIVData/CountryProgress/2007CountryProgress.asp

3 www.icaso.org/publications/aa_aug07_FR_FINAL.pdf

Le président de l'Assemblée générale dressera la liste des organismes qui ont demandé une accréditation, puis il la présentera aux États membres, au plus tard le 31 mars, pour considération sur une base de non-objection avant la décision finale de l'Assemblée générale.

Les ONG " accrédités " auront le droit d'assister à la Réunion de haut niveau et de participer aux événements parallèles (p. ex., panels et audience de la société civile), selon les places disponibles.

Un ONG pourra participer à la réunion :

- s'il est doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (statut ECOSOC). Il devra quand même inscrire ses délégués à la Réunion de haut niveau;
- s'il est membre du Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA; ou
- s'il dépose avant le 22 février une demande d'accréditation auprès de l'ONUSIDA et du Bureau du président de l'Assemblée générale de l'ONU et reçoit l'autorisation de l'Assemblée générale.

Prenez note : L'accréditation n'inclut pas d'aide financière à la participation; vous devrez trouver vos propres sources de financement. Communiquez avec votre conseil/programme national de lutte contre le VIH/sida, un bureau local de l'ONUSIDA ou des organismes donateurs, si vous avez besoin d'aide financière.

Conseils pour la demande d'accréditation

- L'accréditation est destinée aux organismes (et non aux individus); il suffit d'effectuer une seule demande au nom de l'organisme.
- Les organismes doivent inscrire leurs délégués, pour la participation à la réunion. Puisque les places sont limitées, les ONG qui ne sont pas dotés du statut ECOSOC ne pourront inscrire que deux participants. Cette limite pourrait augmenter ou diminuer, par la suite, selon le nombre d'inscriptions reçues.
- Lisez attentivement les directives et remplissez tous les champs obligatoires (marqués d'un astérisque *).
- Les renseignements facultatifs n'influenceront pas votre accréditation. Ils visent essentiellement à identifier de potentiels conférenciers et participants aux panels et à l'audience de la société civile. Vous êtes libre de divulguer autant ou aussi peu d'information que vous le voulez.

ICASO prévoit élaborer un guide plus détaillé sur la demande d'accréditation. Surveillez www.icaso.org/ungass ou www.ungasshiv.org pour des mises à jour et de nouveaux documents. Pour toute question ou préoccupation quant aux renseignements demandés, veuillez écrire à universalaccess2010@icaso.org. Nous invitons tous les organismes qui s'inscrivent à nous en avisant par courriel; ainsi, nous serons en mesure de voir si des organismes ont été exclus de la liste finale.

Groupe de travail de la société civile

Le président de l'Assemblée générale, en partenariat avec l'ONUSIDA, travaille à mettre sur pied un Groupe de travail de la société civile (GTSC), composé de représentants de ce secteur. Relevant du Bureau du président de l'Assemblée générale, le Groupe de travail fournira des conseils relativement à d'importantes décisions touchant la participation d'organismes de la société civile à la Réunion de haut niveau, comme la sélection des participants à l'audience de la société civile et le choix de la formule, des thèmes, des conférenciers et du programme des panels.

Un Groupe international de soutien à la société civile, composé d'une diversité de membres (PVVIH/sida, travailleuses et travailleurs sexuels, intervenants en réduction des méfaits/injection de drogue, regroupements confessionnels, syndicats, jeunes, femmes) et de représentants régionaux, et visant à appuyer l'implication de la société civile, sélectionnera des candidats potentiels dans chacune des neuf catégories suivantes :

- deux représentants des réseaux de personnes vivant avec le VIH/sida
- trois représentants de communautés marginalisées (utilisateurs de drogue, travailleuses et travailleurs sexuels, hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes)
- un représentant d'ONG membre du CCP de l'ONUSIDA
- un représentant du Mécanisme d'appui à la société civile
- un représentant du secteur du travail
- un représentant du secteur privé/des affaires
- une représentante d'organisme de femmes
- un représentant d'organisme de jeunes
- un représentant d'organisme confessionnel

Les candidatures retenues seront communiquées à titre de recommandations au secrétariat de l'ONUSIDA et au président de l'Assemblée générale de l'ONU, qui prendront la décision finale.

Mécanisme d'appui à la société civile

Un Mécanisme d'appui à la société civile⁴ a été mis sur pied, à la fin de 2007, par une coalition d'organismes communautaires⁵ avec le soutien financier de l'ONUSIDA. Des Groupes de soutien internationaux et régionaux, composés d'une variété d'individus et d'organismes, déploieront des efforts de communication, de consultation et de coordination pour assurer l'implication significative de la société civile dans les examens nationaux et mondial de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (2001) et de la Déclaration politique sur le VIH/sida (2006).

Le Mécanisme est dirigé et soutenu par les membres de la Coalition; et ses communications sont appuyées par le Health and Development Network (HDNet) et la Campagne mondiale contre le sida.

Pour plus d'information sur le Mécanisme ou sur les façons de s'impliquer dans l'examen de 2008, veuillez écrire à universalaccess2010@icaso.org ou consulter www.icaso.org/ungass ou www.ungasshiv.org.

⁴ www.icaso.org/ungass

⁵ Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), International Women's Health Coalition (IWHC), Conseil africain des ONG de lutte contre le sida (AfriCASO), AIDS Action Europe (AAE), Asia-Pacific Council of AIDS Service Organizations (APCASO), Latin America and the Caribbean Council of AIDS Service Organizations (LACCASO) et Conseil nord-américain des ONG de lutte contre le sida (NACASO).